

# Les Nouvelles en Serval

Le magazine communal de La Chapelle-en-Serval

#16

Jour de la Nuit  
*Page 5*

Rentrée  
*Page 15*

Noël des enfants  
*Page 16*

Photographe  
*Page 19*



# Agenda

## du 29 septembre au 27 octobre 2018

12<sup>e</sup> édition du festival littéraire « Les Mots en l'Aire » dans toutes les communes de l'Aire Cantilienne

## 1<sup>er</sup> au 7 octobre 2018

Exposition commémorative du centenaire de la fin de la Première Guerre mondiale (affiche en page centrale)

## sam. 6 et dim. 7 octobre 2018

Salon du modélisme au Gymnase de 10h à 18h (affiche en page centrale)

## samedi 13 octobre 2018

Jour de la Nuit dans toutes les rues (voir p. 5)

## sam. 13 et dim. 14 octobre 2018

Salon de la voyance et du bien-être à la Salle des fêtes de 10h à 19h

## dimanche 14 octobre

Coup de cœur Afrique au Cinéodori à partir de 10h (voir p. 14)

## samedi 20 octobre 2018

Mots en l'Aire : récit de contes illustrés et ponctués par des scènes de danse, animation participative salsa et modern jazz par l'association Loisirs Capellois à partir de 15h au Gymnase. Tout public. (voir p. 14)

## jeudi 25 octobre 2018

Marché gourmand, Place de la Glorie, de 17h à 20h30

## mercredi 31 octobre 2018

Soirée Halloween à la Salle des fêtes à partir de 20h (affiche en page centrale)

## samedi 3 novembre 2018

Soirée loto à la Salle des fêtes

## dimanche 11 novembre 2018

Rando-raïd VTT "La Servoise" au Gymnase, de 7h à 16h (vttduser-vois.free.fr)

## dimanche 11 novembre 2018

Cérémonie commémorative de l'armistice de la Première Guerre mondiale : rassemblement à 10h45 à la Roseraie, suivie du dépôt de gerbes au Monument aux morts puis allocution du maire à la Salle des fêtes avec vin d'honneur.

## jeudi 22 novembre 2018

Marché gourmand, Place de la Glorie, de 17h à 20h30

## dimanche 25 novembre 2018

Concert de musique classique par Le ménestrel à l'Église de la Sainte Trinité à 17h

## vendredi 30 novembre 2018

Illuminations de Noël

## samedi 8 décembre 2018

Repas des aînés à la Salle des fêtes

## samedi 15 décembre 2018

Noël des enfants à la Salle des fêtes

## dimanche 13 janvier 2018

Vœux du maire et galette des rois à la Salle des fêtes à 15h

## samedi 30 mars 2019

Pièce de théâtre avec la Compagnie théâtrale de Verneuil : « Un dîner d'adieu », comédie d'Alexandre de la Patellière et de Matthieu Delaporte, à 20h30 à la Salle des fêtes

## sam. 27 et dim. 28 avril 2019

Salon de l'artisanat et de la gastronomie dans le Parc de la mairie et à la Salle des fêtes

# Conseils municipaux

## Mercredi 4 juillet 2018

Le conseil municipal :

- Arrête le projet de révision du plan local d'urbanisme (PLU), contenant notamment le projet d'aménagement et de développement durables (PADD), le rapport de présentation, les plans de zonage, le règlement d'urbanisme et des annexes,
- Attribue une subvention exceptionnelle pour l'association "Loisirs du Servois" afin de prendre en charge les frais engendrés pour la fête des associations
- Attribue des subventions de fonctionnement annuelles aux associations :
  - Fitgym et bien-être (1 230 €)
  - VTT du Servois (500 €)
  - Comité de jumelage (1 500 €)
- Est informé des tarifs des études surveillées pour l'année scolaire 2018/2019 en fonction du nombre de jours d'études par mois : septembre 30 €, octobre 22,50 €, novembre 30 €, décembre 22,50 €, janvier 30 €, février 15 €, mars 30 €, avril 17,50 €, mai 30 €, juin 27,50 €
- Crée 4 postes d'agent vacataire pour les études surveillées rémunérés 12,50 € brut de l'heure.
- Établit une convention avec la société Flint pour partager à parts égales la prise en charge des frais liés à l'agrandissement d'un fossé sur le domaine public afin d'éviter une nouvelle fois des inondations sur les parcelles du lotissement le clos du chêne au loup, pour un montant maximal de 25 000 € hors taxes.
- Demande une subvention auprès du conseil départemental pour ces mêmes travaux.
- Établit une convention avec le conseil départemental au titre de la gestion du domaine public communal pour l'implantation des abris-voyageurs départementaux.
- Demande une subvention auprès du conseil départemental pour les manifestations du centenaire de la Première Guerre mondiale.
- Baptise, à l'issue de la commémoration de la fin de la Première Guerre mondiale, le 7 octobre 2018, l'actuelle salle des fêtes en "Salle Fernand Halphen".
- Établit avec le Parc naturel régional - Oise-Pays de France (PNR) une convention relative à la fourniture de panneaux de signalisation d'informations locales (SIL) pour un montant de 9 900 € subventionné à 30 % par le PNR.
- Encaisse des chèques pour le séjour scolaire organisé par l'école élémentaire du Bois de Chêne en mai 2018.
- Crée un poste d'adjoint administratif territorial à 35 heures par semaine du 27 août 2018 au 31 décembre 2018 pour le remplacement d'un agent en congé maternité.

## Mercredi 19 septembre 2018

Le conseil municipal :

- Lance les procédures administratives pour les marchés publics pour les travaux d'entretien, de maintenance et de rénovation des installations d'éclairage public et de signalisation lumineuse tricolore, pour les travaux de réaménagement de la rue de Paris.
- Est informé que la première phase de travaux pour le réaménagement de la rue de Paris est maintenant envisagée. Il s'agira de débiter ce réaménagement par l'édification d'un sens giratoire afin de sécuriser le carrefour devant la mairie.
- Transfère au SE60 les compétences pour l'enfouissement de réseaux et investissements sur les installations d'éclairage public, la maîtrise d'ouvrage des travaux d'enfouissement et d'intégration des réseaux électriques, téléphoniques et d'éclairage public, les installations d'éclairage public.
- Crée un poste de brigadier-chef principal et supprime un poste de gardien-brigadier suite à un avancement de grade à compter du premier octobre 2018

### Questions diverses

Le sujet de la **maison médicale** est abordé (voir p. 5).



# Informations diverses

## C'est la vie...

### — Naissances

20/07/18 : Maxime Crumière

26/08/18 : Axel Bleas

### — Mariages

07/07/18 : Sandrine Delhomme et Laurent Pinchaux

07/07/18 : Adeline Galea et Benoît Perrin

28/07/18 : Mélanie Kleinhenz et Hervé Grenier

11/08/18 : Anne-Charlotte Devert et Geoffroy Espercieux

25/08/18 : Magali Breton et Benoît Demey

### — Décès

26/09/18 : Danielle Panzeri (ancienne policière municipale)

## Permanence juridique

Des consultations juridiques gratuites sont assurées par le barreau de Senlis le deuxième vendredi de chaque mois de 15 h à 17 h en mairie. Un avocat vous conseillera sur vos droits et vous orientera si nécessaire vers un confrère plus spécialisé. Il est conseillé de prendre rendez-vous au secrétariat de la mairie, par téléphone au **03 44 54 60 29** ou par email à **mairie@lces.fr**.

## Maire et adjoints



### Maire

Daniel Dray (daniel.dray@lces.fr)



### 1<sup>er</sup> adjoint aux finances et aux aînés

Bernard Billière (bernard.billiere@lces.fr)



### 2<sup>e</sup> adjointe à l'aménagement du territoire

Marie-Claire Gibergues (marie-claire.gibergues@lces.fr)



### 3<sup>e</sup> adjoint à la communication, aux nouvelles technologies et au développement durable

Grégoire Dubourg (gregoire.dubourg@lces.fr)



### 4<sup>e</sup> adjointe à l'éducation, à la jeunesse et aux sports

Marion Le Maux (marion.le-maux@lces.fr)



### 5<sup>e</sup> adjoint à l'entretien et au cadre de vie

Olivier Pomponne (olivier.pomponne@lces.fr)



### 6<sup>e</sup> adjointe à la vie sociale et au commerce

Céline Lapôtre (celine.lapotre@lces.fr)

## Conseil patrimonial

Conseil patrimonial gratuit par Allianz, en mairie les jeudis 4 octobre, 8 novembre et 6 décembre de 15h à 18h. PACS,

mariage, retraite, impôts, héritage... Venez poser toutes vos questions à un spécialiste. Prise de rendez-vous au **03 44 54 60 29**.

## Rachat de la maison médicale

Les professionnels de santé de la Maison médicale du Serval ont fait le choix dès le début de créer une structure autonome et entièrement privée. Ils se sont regroupés en société civile de moyens (SCM) pour en assurer la gestion. Ils passent par une **phase difficile** de financement des loyers, des charges et des frais de fonctionnement beaucoup trop élevés.

La municipalité se **refuse à une fermeture** définitive de la Maison médicale du Serval et étudie toutes les possibilités pour **reprendre les murs** et proposer au cours de l'automne un tarif de location et de charges acceptables. C'est une volonté affirmée du maire et de ses élus de vouloir mener à terme cette étude et de faire disparaître l'idée d'une fermeture. Tout sera mis en œuvre pour **sauver la Maison médicale du Serval**, sans que soit pénalisée financièrement la commune dans ses budgets futurs.

## Jour de la Nuit

Il est grand temps de rallumer les étoiles, fêtons la nuit noire !

**Samedi 13 octobre 2018**, La Chapelle-en-Serval participera à cette manifestation nationale de sensibilisation à la pollution lumineuse.

### — Pourquoi le Jour de la Nuit ?

Aujourd'hui, la pollution lumineuse est très présente dans notre environnement et se révèle être néfaste sur les écosystèmes mais aussi pour la santé humaine. De plus, elle empêche les citoyens de pouvoir observer le ciel étoilé et contribue à un gaspillage énergétique et économique non négligeable.

La mairie de La Chapelle-en-Serval participe pour la première fois à cet événement en 2018. L'éclairage public s'éteindra à partir de 23h et restera éteint jusqu'au lendemain matin.

Nous verrons quel accueil est fait à cet événement et s'il peut être reconduit ou non de façon régulière ou exceptionnelle, sur tout ou partie de la commune, toute la nuit ou seulement une partie.

En savoir plus : [jourdela nuit.fr](http://jourdela nuit.fr)

## Respect du voisinage

### — Brûlage des déchets verts

Le brûlage à l'air libre des déchets verts est interdit en France !

50kg de déchets verts brûlés émettent autant de particules que 9800km parcourus par une voiture diesel récente en circulation urbaine, 37900km pour une voiture essence (source Lig'air).

La pollution aux particules fines nous affecte tous : en moyenne elle réduit notre espérance de vie (à 30 ans) de 8,2 mois et le coût individuel de cette pollution est estimé entre 400 et 500 €/an.

En France, on estime qu'un million de tonnes par an de déchets verts provenant de l'entretien du jardin des particuliers sont brûlés à l'air libre. Largement pratiquée, cette activité est pourtant interdite depuis plusieurs années par le règlement sanitaire départemental, car cette combustion dégage de nombreuses substances polluantes, toxique pour l'homme et néfaste pour l'environnement.

La Communauté de communes de l'Aire cantilienne organise la collecte des déchets verts sans surcoût : vous payez déjà ce ramassage dans votre taxe sur les ordures ménagères. Il suffit de les mettre sur votre trottoir dans un conteneur de votre choix un vendredi sur deux et vos déchets seront valorisés pour produire du compost, du biogaz et même de la chaleur !

### — Déjections canines

### — Taille des haies

## Urbanisme

### — Rappel à la règle

Une déclaration préalable est exigée pour les travaux de faible importance.

Les travaux peuvent avoir lieu sur une construction existante

(par exemple, construction d'un garage accolé à une maison) ou créer une nouvelle construction isolée (par exemple, un abri de jardin).

Une déclaration est obligatoire si vos travaux modifient l'aspect du bâtiment. Les travaux peuvent concerner le remplacement d'une porte ou d'une fenêtre par un autre modèle, le percement d'une nouvelle fenêtre, la pose d'un



velux, ou le choix d'une nouvelle couleur de peinture pour la façade ou des volets. Enfin, les travaux de clôture, ou de portail font également l'objet d'une déclaration préalable. Un fascicule de recommandations architecturales est à votre disposition en mairie et sur [la-chapelle-en-serval.fr/en-action/urbanisme/cahier-de-recommandations-architecturales/](http://la-chapelle-en-serval.fr/en-action/urbanisme/cahier-de-recommandations-architecturales/)

Notre village étant située aux proches abords de la Vallée de la Nonette, toutes les demandes vont être examinées par l'Architecte des Bâtiments de France.

Votre dossier sera instruit par la Communauté de communes de l'Aire cantilienne, et c'est le maire qui en fonction des validations des ABF et du service instructeur valide ou refuse la demande.

## Modification des zones bleues

Pour permettre une rotation normale des stationnements de véhicules, particulièrement sur des voies commerçantes et à fort trafic, afin d'éviter des arrêts en double file dangereux pour la circulation, les zones de stationnement réglementées par un disque ont donc été modifiées selon le plan ci-contre.

Devant la future boulangerie et le bureau de tabac, la durée de stationnement est limitée à 30 minutes.

Sur le trottoir opposé à la future boulangerie, sur le parking à l'angle de la rue de Paris et de la rue de la Glorie (côté chaussée) et sur le parking à l'angle de la rue de Paris et de la rue du Stade (côté chaussée), la durée de stationnement est limitée à 90 minutes.

Ces limitations s'appliquent du lundi au samedi de 9h à 12h et de 14h à 19h, hors jours fériés.

Tout conducteur qui laisse un véhicule en stationnement est tenu d'utiliser un disque de contrôle, apposé en évidence derrière le pare-brise, côté trottoir pour éviter aux agents de s'engager sur la chaussée pour le lire, en faisant apparaître l'heure d'arrivée. Il doit être enlevé dès que le véhicule est remis en circulation.

Seront considérées comme des infractions :

- indication d'une heure de début du stationnement incorrecte
- changement d'heure sur le disque alors que le véhicule n'a pas été remis en circulation, même si le véhicule a été déplacé de quelques mètres

Les infractions seront constatées et poursuivies conformément aux lois.



# Projets 2018/2019

## — Établissements scolaires

### École maternelle des Dimerons

- Travaux réalisés à l'été 2018 : menuiserie, sol, peinture, électricité et entretien des terrasses : 57 000 €
- Travaux réalisés à l'automne : réfection des marches devant l'école : 2 200 €

### École élémentaire du Bois de Chênes

- Travaux réalisés à l'été 2018 : Films de protection sur les vitres pour diminuer la chaleur et la luminosité dans les classes : 7 000 €

### Collège

- Cours de récréation terminée
- Plateau basket/handball terminé
- Nouvelle salle technologique en cours de construction
- Livraison en 2019 : réfectoire et cantine

## — Équipements sportifs

### City stade

- Début des travaux semaine 37 pour une livraison prévue fin octobre

### Parcours sportif

- Finalisation de l'étude pour installation d'appareils de fitness et de street workout
- Demande de devis pour remise en état et dessouchage

## — Espace public

Travaux réalisés été 2018 :

- Trottoir bateau impasse du Renard : 490 €
- Réfections de chaussée rue du Pont Saint-Jean sur 25 m pour 5 500 €
- Réfection des purges et enrobé à froid allée des Chevreuils, allée du Chêne au Loup et allée des Écureuils

À réaliser à l'automne :

- Trottoir défoncé parking de la Glorie sur 25 m : 4 500 €
- Trottoir 143 rue du Pont Saint-Jean : 1 500 €
- 7 bateaux rue de Paris au sud : 29 000 €
- Allée des mûres, enrobé total de la rue : 14 000 €
- Remise en état de la rue du Stade de la pharmacie au stade : 3 200 €
- Rue de Paris : traçage de passages piétons sur l'ensemble de la rue et signalisation horizontale entre la pharmacie et la rue du Pont Saint-Jean : 3 500 €

Travaux reportés à 2019 :

- Réfection de la chaussée : impasse des Marcassins, allée des Genêts et impasse des Anémones

### Rénovation de la Rue de Paris

Prévision de travaux 2018/2019 :

- Phase 1 : giratoire devant la mairie et étude du passage à double sens de la rue du Four à Chaux
- Septembre 2018 : finalisation du plan et lancement de l'appel d'offre

- Octobre-novembre 2018 : ouverture des plis et attribution du marché
- Radars pédagogiques installés à l'entrée sud et route de Chantilly : 4 800 €

### Réverbères

- Devis en cours pour un réverbère rue de Paris au nord près de l'arrêt de bus
- Devis en cours pour la mise aux normes du boulevard de la Riolette en LED : estimé à 65 000 €

## — Plan local d'urbanisme (PLU)

- Août à octobre 2018 : consultation des personnes publique associées (PPA)
- Novembre 2018 : réalisation du mémoire de réponses aux avis PPA, préparation de l'enquête publique

## — Autres équipements

### Caserne des pompiers

- Première réunion pour mise au point des travaux en octobre 2018

### Mairie

- Salle des mariages : remplacement des rideaux et tentures
- Plafond repeint par le service technique en août
- Changement de latte du sol en août
- Rideaux et tentures travaux à réaliser fin septembre



# Travaux d'été

## Salle des fêtes

- Rail du fond de scène et rideaux pour 5 400 €

## Mobilier urbain

Automne - hiver

- 2 supports à vélos
- 5 poubelles
- 3 bancs
- table de jeu d'échecs
- 2 tables de pique-nique
- début de l'étude pour renouvellement des abribus

## Cimetière

- Installation de 10 cavurnes à l'automne

## Monument aux morts

- Installation d'une nouvelle plaque avant les commémorations du 11 novembre

## Enfouissement des réseaux

- Réalisation d'une étude par le SE60 (Syndicat d'énergie de l'Oise) du 6 septembre au 31 décembre 2018 pour la rue de la Glorie, la rue du Pont Saint-Jean, la rue des Dîmerons, la rue du moulin, l'allée et la rue du Chêne au Loup



Revêtement allée des Écureuils



Travaux du collège



Revêtement allée du Chêne au Loup



Parterres végétaux place Dauphine



Trompe-l'œil du poste électrique de la mairie (face)



Plafond de la salle des mariages





Rénovations à l'École des Dimerons



Nouvelles places rue de Paris



Chaussée rue du Pont Saint-Jean



Passages piétons place Dauphine



Peinture du poste électrique du Bois Saint-Jean



Déplacement du stop rue des Châtaignes



Zones bleues rue de Paris



Potelets rue de Paris



Zébras et trottoir rue Dauphine



# La Chapelle-en-Serval

6 et 7 OCTOBRE 2018

## SALON DE MODELISME - BOURSE



Gymnase boulevard de la Riolette  
10h – 18h

Restauration sur place

Entrée : 4,00 €  
de 10 à 16 ans : 3€  
moins de 10 ans : Gratuit



[www.facebook.com/Chemin-de-fer-de-la-chapelle](http://www.facebook.com/Chemin-de-fer-de-la-chapelle)

Organisé par le club Chemin de Fer de la Chapelle  
en partenariat avec la municipalité de la Chapelle-en-Serval et le comité des fêtes

**Entrée libre**

Renseignements et réservations  
Mairie de La Chapelle-en-Serval  
03 44 54 60 29  
maire@ices.fr

**Exposition**  
du 1<sup>er</sup> au 6 octobre 2018  
à la Salle des Fêtes  
1200 rue de Paris  
La Chapelle-en-Serval

**2018**

Centenaire de la fin de la Première Guerre mondiale

**Exposition**  
du 1<sup>er</sup> au 6 octobre 2018

**Entrée libre**

lundi : 16h – 18h  
mardi : 16h – 18h  
mercredi : 14h – 19h  
(conférence 17h – 19h)  
jeudi : 16h – 18h  
vendredi : 16h – 18h  
samedi : 14h – 18h  
dimanche : concert à 15h

**Exposition**  
canons, documents, objets, lettres et tenues d'époque

**Conférence**  
« Le devoir de mémoire »  
mercredi 3 octobre à 17h  
animée par Guillaume Gast et Alexandre Sauvageot

**2018**

Inauguration suivie d'un concert  
dimanche 7 octobre à 15h  
hommage au Capitaine Fernand Halphen, auteur-compositeur mort pour la France

Renseignements et réservations  
Mairie de La Chapelle-en-Serval  
03 44 54 60 29  
maire@ices.fr

**LE JOUR de la NUIT**

**13 OCT. 2018**  
10ÈME ÉDITION

**IL EST GRAND TEMPS DE RALLUMER LES ÉTOILES**

*Fêtez la nuit noire !*

MANIFESTATION NATIONALE DE SENSIBILISATION À LA POLLUTION LUMINEUSE  
[WWW.LEJOURDELANUIT.FR](http://WWW.LEJOURDELANUIT.FR)

Des centaines d'événements partout en France : Extinction de l'éclairage public ; Conférence, ciné-débat, exposition ; Sortie nature, balade nocturne ; Observation des étoiles ...

**BIEN-ÊTRE & VOYANCE**

**1er Grand Salon**

07 81 42 39 50

**3 €**

**La-Chapelle-En-Serval (60520)**  
Salle des fêtes, allée des Marronniers

Samedi 13 Octobre 10 h à 19 h	Dimanche 14 Octobre 10 h à 19 h	Conférences - Ateliers - Thérapeutes - Boutiques Voyants - Bien-être Restauration & Buvette organisées par CDF.
--	--	---

Ne pas payer sur la voie publique





## BIBLIO CAPELLOISE A.L.C.

Aire cantilienne



« Les Mots en L'Aire »

Animation 2018 « coups de coeur »

Avec l'association **Loisirs Capellois** Valérie Rault

**SAMEDI 20 OCTOBRE 15 h - Gymnase Salle 2**

- Tableaux sur des extraits de conte.
- Initiation Modern jazz et salsa.
- Concours de dessin format A4

Ce concours est ouvert pour 2 catégories : une jusqu'à 10 ans et une autre pour les plus grands.

Sur le thème d'une héroïne ou d'un héros préféré

d'histoire pour enfant, personnage humain ou fantastique d'un livre, bande dessinée... (par exemple Dora, Ducobu, Tintin, Asterix, Franklin etc).

Les dessins seront à apporter à la bibliothèque le mercredi à partir de 15h30, mois de juillet compris, et au plus tard pour le mercredi 17 octobre. Ils seront ensuite affichés à la salle du gymnase pour les tirages du concours.

Pour tous renseignements : au forum des associations en septembre, et à la bibliothèque.

**Biblio Capelloise, salle La Roseraie, rue de Paris**

Participez nombreux au « Coup de cœur »

**A bientôt**

**31 OCTOBRE 2018**  
**SOIRÉE COSTUMÉE**



**TARIFS**  
ADULTES : 10 €  
ENFANTS (- 12 ANS) : 5 €  
AVEC 1 CONSOMMATION GRATUITE

**SOIRÉE HALLOWEEN**  
2ÈME ÉDITION

LE RETOUR DE LA SOIRÉE LA PLUS EFFRAYANTE DE L'ANNÉE AVEC  
**MYSTERIOUS GENTLEMAN**

**PRÉVENTE DES PLACES AU STADE D'ORRY**  
LUNDI ET MERCREDI : 18 H 30 À 19 H 30

ORGANISÉE PAR : LE CDF DE LA CHAPELLE EN SERVAL ET L'ASOC | OUVERTURE : 20 H  
SALLE DES FÊTES DE LA CHAPELLE EN SERVAL | RENSEIGNEMENTS : 06.95.11.08.21



# Office de tourisme de Chantilly



## *Relais Chantilly « Equi-Eden Course Nature »*

Une course pédestre en relais au départ de l'Hippodrome de Chantilly !

Dimanche 14 octobre, c'est en équipe de 3 que les participants s'élanceront chacun leur tour sur les chemins et sentiers forestiers du Parc Naturel Régional Oise-Pays de France pour rejoindre les étangs de Commelles.

Le parcours comprend une boucle de 10,5 km dans la forêt, une zone de relais organisée sur le village, et une boucle finale de 1,5 km sur l'hippodrome.

Les sportifs courent en équipe de trois personnes – chacun réalise la boucle de 10,5 km lors du relais. La boucle de 1,5 km est courue par les trois personnes pour franchir la ligne d'arrivée ensemble.

Un rendez-vous nature, convivial, familial, festif, mais aussi sportif avec découverte du patrimoine. C'est aussi l'occasion pour les entreprises et les associations de participer à un « challenge entreprise et association » !

Tarif : 45 € / équipe (15 € par personne). Départ à 10h15 sur l'hippodrome.

Un village de la course sera organisé à l'hippodrome de Chantilly avec des animations pour les supporters, grands et petits.

Accès en voiture (parking sur place) ou par train (départ à 1 km de la gare). Consignes sur place.

Récompenses selon classement et lots prestigieux attribués par tirage au sort de numéros de dossards.

Nombre de participants limité à 1500.

Inscriptions dès maintenant sur [larelaischantilly.wordpress.com](http://larelaischantilly.wordpress.com). Renseignements à l'Office de

Tourisme de Chantilly **03 44 67 37 37**. Suivez nous sur Facebook @ [larelaischantilly](https://www.facebook.com/larelaischantilly). »



# Département de l'Oise

## Dépannage à domicile : attention !

La Direction Départementale de la Protection des Populations (DDPP) attire l'attention des consommateurs.

Vous faites appel à une société de dépannage à domicile pour des travaux à réaliser en urgence (travaux de chauffage, de plomberie, de vitrerie ou de serrurerie...), soyez vigilants.

Certains professionnels indécents n'hésitent pas à abuser de la situation de détresse dans laquelle les consommateurs se trouvent. Évitez de faire appel en cas d'urgence à la première entreprise apparaissant en tête de liste dans l'annuaire téléphonique ou indiquée sur une carte publicitaire déposée dans votre boîte à lettres, même si une adresse locale est indiquée sur la publicité.

Méfiez-vous des tracts publicitaires lapidaires, et très généralistes. Soyez prudents à la lecture d'une publicité ou d'une documentation commerciale se prévalant de la caution d'un service public et ne lui accordez pas automatiquement crédit.

Privilégiez les entreprises notamment connues ou implantées depuis plusieurs années dans la zone où vous résidez.

Lors de l'intervention, l'entreprise est tenue de communiquer, préalablement à la réalisation de tous travaux, un document écrit conte-



nant les informations suivantes, les taux horaires de main-d'œuvre TTC, les modalités de décompte du temps passé, les prix TTC des différentes prestations forfaitaires proposées, les frais de déplacement, le caractère payant ou gratuit du devis, le coût d'établissement du devis, le cas échéant, toute autre condition de rémunération.

Un devis détaillé est obligatoire au-delà de 150€ TTC, vous pouvez en faire la demande expresse dans tous les cas même si le montant de la prestation est inférieur à 150€ TTC.

Le devis est établi en double exemplaire. Il doit comporter l'indication manuscrite, datée et signée par vos soins : "devis reçu avant l'exécution des travaux". Il doit comporter plusieurs mentions obligatoires détaillées dans la fiche pratique relative au dépannage à domicile que vous pouvez consulter sur le site de la DGCCRF à partir du lien suivant :

[http://www.economie.gouv.fr/files/files/directions\\_services/dgccrf/documentation/fiches\\_pratiques/2014/fp\\_depannage\\_domicile2014.pdf](http://www.economie.gouv.fr/files/files/directions_services/dgccrf/documentation/fiches_pratiques/2014/fp_depannage_domicile2014.pdf)

Dans tous les cas, si vous jugez le montant abusif, n'hésitez pas à ne pas donner suite, il est toujours préférable de payer le prix du devis ou du déplacement plutôt qu'un prix manifestement abusif que votre assurance refusera de vous rembourser dans le cas des pannes couvertes par votre contrat d'assurance.

Si un professionnel vous suggère de réaliser des travaux supplémentaires, prenez le temps de réfléchir et faites établir plusieurs devis avant de signer le contrat qui devra être daté et signé par les parties. Pensez que pour ces travaux ne relevant pas de l'urgence vous bénéficiez d'un délai de réflexion de 14 jours. Le professionnel ne peut, de plus, exiger aucune contrepartie (chèques, espèces, RIB, engagement sous quelque forme que ce soit) pendant un délai de 7 jours. Enfin, sachez que les prestations ne peuvent être exécutées avant le terme du délai de rétractation sauf en cas de demande expresse du client formulée sur support durable. Dans ce cas, vous pouvez néanmoins toujours vous rétracter si les prestations ne sont pas totalement exécutées. Vous devrez alors verser au professionnel un montant correspondant au service fourni avant votre rétractation et proportionné au prix total de la prestation. Vous trouverez plus d'informations sur vos droits dans la fiche pratique relative au démarchage à domicile et que vous pouvez consulter sur le site de la DGCCRF à partir du lien déjà cité.

# Associations

## Cinétori

### — Coup de cœur Afrique

Dimanche 14 octobre, en partenariat avec la Communauté de communes de l'Aire cantilienne, le Cinétori (cinéma situé rue des Fraisières à Orry-la-Ville) consacre la journée à la découverte de l'Afrique. Pour les petits, projection de Kirikou à 10h. Pour les gourmands, dégustation de mets africains à 12h. Pour les curieux, projection d'un documentaire sur le fleuve Niger avec intervention du réalisateur à 14h. Pour les cinéphiles, projection en VO du film Félicité qui se déroule à Kinshasa à 16h30. Vous aimez voyager ? Allez jusqu'au Cinétori !

Passeport inutile, mais bonne humeur obligatoire !

## Sud Basket Oise

### — Stage 100% basket aux vacances d'automne

La nouvelle saison du Sud Basket Oise a démarré depuis début septembre. Présents dans toutes les catégories, nos enfants de l'école de basket et nos joueurs de la section jeunes et adultes ont retrouvé les quatre gymnases de La Chapelle-en-Serval, Orry-la-Ville, Lamorlaye et Plailly. Une nouveauté cette année avec l'ouverture de la section loisir, pour ceux qui veulent apprendre le basket ou se perfectionner pour le plaisir, sans pour autant jouer en championnat. Nous comptons également sur le succès de



nos équipes 100% filles en U15F (année de naissance 2004 et 2005) et seniors féminines.

Le Sud Basket Oise organisera comme à toutes les vacances scolaires un stage de trois jours du 22 au 24 octobre 2018 pour les catégories U13, U15 et U17 (année de naissance de 2002 à 2007) et un de deux jours les 26 et 27 octobre pour les U11 et U9 (année de naissance de 2008 à 2011). Un stage 100% basket ouvert à tous, licenciés ou non). Renseignements et inscription sur [sudbasketoise.fr](http://sudbasketoise.fr), [sportif.sbo@gmail.com](mailto:sportif.sbo@gmail.com) ou **06 99 43 28 78**.

## Biblio Capelloise ALC et Loisirs Capellois

### — Mots en l'Aire

Samedi 20 octobre, récit de contes illustrés ponctués par des scènes de danse, animation participative salsa et modern jazz par l'association Loisirs Capellois, à partir de

15h au gymnase de La Chapelle-en-Serval.

### Remise des prix du concours de dessins

Dessine-moi ton héros/héroïne préféré(e) d'un livre ou d'une bande dessinée. Fin du dépôt le 12 octobre à la Roseraie – rue de Paris les mercredis de 15h à 18h30 et les vendredis de 17h à 19h.

Renseignements : [bibliocapelloise@orange.fr](mailto:bibliocapelloise@orange.fr)

## Comité de jumelage

### — De nouveaux projets pour le Comité de Jumelage

Après une année très active (la réception d'une délégation allemande de Schwarzach am Main en octobre 2017 et un voyage en Allemagne au mois d'avril), le Comité de Jumelage de la Chapelle en Serval organise son assemblée générale le jeudi 18 octobre à partir de 20h30 à la Roseraie. Le bureau de l'association sera renouvelé et différents projets seront développés. C'est ainsi que l'année 2019 verra la réception de nos amis allemands au mois de juin ainsi qu'un nouveau voyage en Allemagne mais aussi une coopération encore plus renforcée entre habitants, associations et municipalités.

Marion Le Maux, présidente et  
Guillaume Gast, trésorier du Comité  
de Jumelage.

# Jeunesse

## Rentrée

Faisons le point sur la rentrée du 3 septembre 2018 dans les écoles primaires (maternelle et élémentaire) de la commune !

### — Maternelle

L'école maternelle des Dîmerons accueille cette année 110 enfants répartis en 4 classes (soit une moyenne de 27,5 enfants par classe :

- 27 en petite section chez Mme Marchal
- 27 en petite et moyenne sections chez Mme Bretez
- 28 en moyenne et grande sections chez Mme Vicente
- 28 en grande section chez Mme Liennel

Le nouveau projet d'école qui débute cette année scolaire aura pour but de :

- Faire comprendre aux familles les finalités de l'école maternelle en sensibilisant les familles aux apprentissages effectués dans la classe.
- Améliorer le climat scolaire par le développement de l'autonomie des élèves, avec la mise en place des ateliers autonomes.

Une sortie scolaire est déjà prévue à la cueillette de la Croix Verte pour cueillir des pommes afin de faire des préparations culinaires dans les classes, dans le cadre de la semaine du goût.

### — Élémentaire

L'école élémentaire du Bois de Chênes accueille quant à elle 206 élèves sur 8 classes, soit 25,75 enfants par classe en moyenne.

### — Vacances scolaires

Voici les dates des vacances de l'année scolaire en cours pour les écoles primaires de La Chapelle-en-Serval :

- Toussaint : du 20 octobre 2018 au 4 novembre 2018
- Noël : du 22 décembre 2018 au 6 janvier 2019
- Hiver : du 9 au 24 février 2018
- Printemps : du 6 au 22 avril 2019

## Collège du Servois

Les travaux du collège ont commencés dès la fin des cours, début juillet.

En septembre, le plateau sportif est terminé.

Pour la rentrée de la Toussaint, l'aire de volley, le préau, et la rénovation des sanitaires devraient être terminés.

Le nouveau pôle technologie sera achevé aux vacances d'hiver, avant d'attaquer en 2019 la partie cantine, et la rénovation des châssis.



Plateau sportif : terrain de handball



Plateau sportif : terrains de basket-ball

## Collège du Servois

### — 2018/2019 : une année scolaire européenne au Collège du Servois

Cette année scolaire 2018/2019 sera la concrétisation de nombreux projets au Collège du Servois. Nombre de nos élèves seront amenés à participer à des voyages pour une plus grande ouverture culturelle de ceux-ci. Un premier projet Erasmus+ (agriculture biologique) verra son épilogue avec une mobilité en Lituanie au mois d'octobre où nos élèves iront en famille et suivront des cours avec leurs camarades de diverses nationalités durant une semaine. Ces mêmes élèves se sont vu remettre un sweat aux couleurs de l'Union européenne et du projet qu'ils concrétisent (voir photo).

Un second projet Erasmus+ sera lancé cette année du Centenaire de la fin de la Première Guerre mondiale avec des établissements allemand (Rehlingen-Siersburg) et italiens (deux près de Naples et de Palerme) avec un accueil des délégations étrangères au mois de novembre pour les commémorations. Enfin, d'autres voyages seront proposés, comme chaque année, en Italie, en Espagne, au Royaume-Uni, en Bretagne... À cet effet, nous remercions très vivement l'Agence française Erasmus+ pour son soutien. Cette année scolaire s'ouvre donc sous les meilleurs auspices au Collège du Servois.

*Guillaume Gast, professeur d'histoire-géographie au Collège du Servois et responsable des deux échanges Erasmus+*



## Noël des enfants

Comme chaque année, la commune de La Chapelle-en-Serval organise pour tous les enfants une journée consacrée à Noël !

Pour nos petits de maternelle et de CP, un spectacle vivant sera donné à la salle des fêtes de 10h à 12h, suivi d'un petit goûter remis par le Père Noël et de la remise, bien sûr, des cadeaux !

Nos primaires de CE1 au CM2 seront accueillis dans notre super discothèque de 14h à 17h. Comme chaque année, merci d'avance aux parents qui voudront bien réaliser de bons gâteaux pour nos danseurs !

Pour nos collégiens, une soirée discothèque est proposée ! Comme ils ne sont pas tous scolarisés dans la commune, nous vous demandons de les inscrire en envoyant à [invitations@lces.fr](mailto:invitations@lces.fr) leurs nom, prénom, responsable légal et adresse postale, avec en objet "Discothèque". Présence de DJ professionnel, jeux de lumières lasers, mousse : ambiance garantie de 20h à 23h !



# Paroles de commerçants



## Château Hôtel Mont Royal

Les nouvelles en Serval : Bonjour, vous êtes Emmanuel Shott, le directeur général de ce bel endroit qu'est le Château Hôtel Mont Royal, c'est bien cela ?

Emmanuel Shott : Oui, depuis 2006, date à laquelle l'hôtel a été racheté. Avant il appartenait au Groupe Taittinger et je travaillais déjà pour eux. Depuis, il a été repris par le Groupe Tiara qui est propriétaire de 7 hôtels au total.

LNES : Vous êtes très attaché à cet Hôtel si j'ai bien compris ?

ES : Oui, j'adore l'hôtel et la région où j'ai des origines familiales. Cet hôtel n'a cessé d'évoluer depuis 12 ans et nous avons investi beaucoup d'argent (10 M€ de rénovation). Je suis attaché à cet hôtel car je l'ai vu évoluer et il est chargé d'histoire ; ce que les responsables d'hôtel 4 et 5 étoiles apprécient par dessus tout. Cet hôtel a une âme.

LNES : Vous pouvez me parler de son histoire ?

ES : Oui, il a été construit en 1910. C'est Fernand Halphen qui a fait

appel à un grand architecte, Guillaume Tronchet qui a construit d'autres bâtiments connus (le Pré Catelan notamment). Fernand Halphen était un jeune compositeur brillant qui a obtenu le Grand prix de Rome, tombe amoureux et veut offrir à sa fiancée un endroit féérique avec vue sur la forêt à 360°. Il crée des lieux exceptionnels : le bar Stradivarius tout en bois qui était son fumoir et la salle d'Opéra qui est aujourd'hui notre restaurant principal et qui a une acoustique incroyable, avec de jolies fresques, des bas-reliefs, hauts-reliefs, une scène qui a été surélevée lors des travaux, sous laquelle on a trouvé pendant les travaux, les mécanismes d'une scène escamotable copie conforme de celle de l'opéra comique de Paris.

LNES : Il s'agissait des travaux de rénovation de l'hôtel en 2007/2008 ?

ES : Oui, pendant 1 an et demi, on a refait l'intérieur de cet hôtel, sans dénaturer, en restant le plus cohérent possible mais en apportant une touche de modernité. On a refait fabriquer beaucoup de pièces de mobilier style Louis XV et XVI. En fait, c'est à partir de 1991 que cette demeure a quitté la famille Halphen et est devenue un hôtel (avec la construction d'une aile supplémentaire avec 90 chambres).

LNES : Pour les gens du coin, le Mont Royal est un mythe mais aussi une forteresse avec une grande grille fermée et infranchissable.

ES : Un mythe c'est bien mais c'est surtout un lieu magique ouvert à tous avec un hôtel, 2 restaurants, un bar, une terrasse, des prix qui sont plus élevés qu'un bistrot de centre-ville, mais qui sont accessibles si les Capellois ou les habitants autour de cet hôtel veulent de l'émotion, du plaisir, du rêve. En semaine, on accueille une clientèle d'affaires et des séminaires mais le week-end, on accueille une population variée : des gens de Paris, des environs de Paris et des étrangers (Belgique, Angleterre, Pays-Bas). Ce sont des gens qui connaissent Paris mais qui recherchent autre chose, soit faire du tourisme culturel, soit tout simplement pour passer un bon moment. 50% des gens viennent pour fêter quelque chose : une demande en mariage, un anniversaire de mariage, un anniversaire ou une soirée entre filles car c'est un enterrement de vie de jeune fille.

LNES : Comment arrivez-vous à faire plaisir aux gens ?

ES : Au-delà des standards de service, nous communiquons de l'empathie. C'est un conseil que je donne à tous les Capellois. Nous sommes un hôtel 5 étoiles mais pas un palace inaccessible avec une vraie proximité. Le personnel de l'hôtel, ce sont des gens





qui habitent par ici et qui traitent chaque client avec le même sourire. Chaque personne qui vient à l'hôtel a sa place.

LNES : Se sent-on à l'aise quand on arrive chez vous ?

ES : Oui, c'est le but recherché. Si vous entrez au Bristol, vous ne vous sentirez pas à l'aise et puis il y a une différence de prix qui va du simple au quadruple. Vous êtes au milieu de gens extrêmement riches alors qu'au Mont-Royal, une actrice connue côtoie un jeune couple de 25 ans qui ont un cadeau d'anniversaire. Ils étaient ensemble à la réception et il n'y avait pas de différence de traitement.

LNES : Alors comment la franchit-on, cette grille ?

ES : Cette grille est fermée pour des raisons de sécurité et cela rassure nos clients mais j'invite tous ceux qui ont la curiosité de venir pour visiter. Ils seront toujours bien accueillis. Nous avons également nos menus et tous nos prix sur internet.

LNES : Vous organisez des événements. Mais parlez-nous de vos restaurants !

ES : La restauration est un point fort. On a développé une double restauration ; On a un chef qui s'appelle Benoît Rambaud qui est resté 12 ans au Prince de Galles. Il fait des choses très axées sur le produit ; ce sont des produits très bien choisis avec une cuisson maîtrisée. On a développé une double restauration, 2 identités avec d'un côté : l'Opéra dans la salle de concert et un décor majestueux avec une carte plus gastronomique et une capacité d'accueil de 70 personnes. De l'autre, un bar extensible en terrasse : le Stradivarius avec des plats de bistrot un peu plus travaillés (côtes de veau de 350g/pommes grenaille, cocotte de lotte aux lentilles...) Pour les événements, nous avons le célèbre brunch du dimanche. Nous avons décidé également de créer des soirées autour de la musique (principalement le vendredi soir) et cela s'adresse aux personnes locales.

LNES : Vous faites des thèmes différents ?

ES : Oui, 3 thèmes avec une fois par mois du jazz manouche qui est très entraînant. C'est un groupe de la région de Senlis. On a des soirées DJ avec un DJ qui mixe dans des grandes places de la musique électro qui s'adapte très bien à son public et qui donne au Stradivarius un côté cosy, contemporain et plus tendance que dans le restaurant de l'Opéra avec une musique très classique. C'est dans le restaurant de l'Opéra que l'on fait nos troisièmes événements. Ce sont des dîners lyriques. On a tous les 3 mois un ténor et

des musiciens pour 3 heures de concert. Certains Capellois ont été conquis. C'est la 15<sup>e</sup> soirée de ce type et cela se finit à chaque fois en standing ovation. Il faut réserver à l'avance car les 70 places sont à chaque fois prises.

LNES : Parlons un peu des liens entre l'hôtel et la commune, si vous le voulez bien !

ES : Il n'y a pas de liaison autre que par la route. Or, la quasi totalité des clients qui viennent pour un séjour de plusieurs jours souhaitent faire une balade à vélo et aller visiter la commune. Ce n'est pas possible ou c'est difficile car il n'y a pas de piste cyclable. Nous essayons, avec le maire de La Chapelle-en-Serval, d'obtenir ces pistes cyclables auprès de la Communauté de communes de l'Aire Cantilienne mais en attendant, c'est un peu dangereux et nous mettons en garde nos clients.

LNES : Voudriez-vous que cet hôtel soit un peu plus proche des Capellois ?

ES : Oui, nous voudrions que les Capellois soient fiers de cet hôtel qui est un des plus beaux de la région et nous voudrions faire travailler les artisans et commerçants locaux.



LNES : Recrutez-vous ?

ES : En permanence, aussi bien dans la cuisine que des hôtessees d'accueil mais aussi beaucoup de personnel en extra. Ce sont des jobs d'étudiant. Nous sommes un employeur et si on peut contribuer de cette façon à la proximité de la commune, c'est très bien.

LNES : En conclusion, comment avez-vous vu évoluer la commune depuis quelques années ?

ES : Notre maire a une bonne compréhension des enjeux de demain, une bonne vision en étant très actif auprès de la communauté de communes et de l'office de tourisme avec une bonne défense des intérêts de la commune. Je salue notamment l'initiative de l'affichage via des panneaux de signalisation. Avant ces panneaux, l'acteur Hugh Grant avait mis 1 heure et demie avant de trouver l'hôtel. Ce qui reste à faire, c'est créer cette circulation naturelle partout dans la commune (y compris jusqu'à l'hôtel). Nous avons 300 à 400 clients qui viennent à l'hôtel chaque week-end et cela pourrait créer des vocations pour d'autres commerçants : brocante, bistrot et animer le cœur de ville.

LNES : Encore beaucoup de travail avant que notre village soit joli ?

ES : Oui, il faut soigner l'entrée de la commune pour cacher les entrepôts et améliorer notre centre-ville. La déviation, si elle arrive un jour, sera certainement un début de réponse. Je terminerai par inviter tous les Capellois qui ont

la curiosité de venir voir ce qui se passe derrière la grille d'entrée à venir boire un café, une limonade sur la terrasse ou au bar.

Château Hôtel Mont Royal  
Route de Plailly  
60520 La Chapelle-en-Serval  
montroyal-chantilly.tiara-hotels.com  
**03 44 54 50 50**

## *Doriane Nolwen, photographe*



Doriane 27 ans. Diplômée d'un CAP photo, d'un bac pro photo et d'un BTS assistant de gestion.

J'ai créé mon entreprise en 2012. Je me suis battue pour me faire une place et me créer une identité. Naturellement, je me suis dirigée vers la photographie de maternité (grossesse, nourrisson et famille). Aujourd'hui, j'ai mon propre studio et mon plus grand bonheur est de capturer une fraction de votre vie, la rendre unique et la transformer en un souvenir pour toujours.

Depuis le premier jour, ma passion pour la photographie et les enfants reste intacte. Chaque jour je mets à votre service tout mon savoir-faire, ma patience ainsi que ma douceur pour rendre vos shootings magiques.

Studio Doriane Nolwen c'est : 10 robes de maternité mises à disposition gratuitement. De belles places de parking juste devant l'entrée. Un studio super cosy décoré aux couleurs poudrés et douces. Chauffage à 28° l'hiver pour vos tous petits ou ventilateur pour les mamans et papas l'été. Toilettes, cabine d'essayage, boissons chaudes (thé, café, chocolat), boissons fraîches (eau plate, gazeuse ou sodas) avec petits encas si besoin pour les jeunes parents qui n'ont plus le temps de déjeuner.

C'est avec plaisir que je donnerai des conseils et que je mettrai à profit toutes mes techniques pour sublimer futurs parents et enfants.

Impatiente de faire votre connaissance.

[doriane-nolwen-photographe.com](http://doriane-nolwen-photographe.com)  
[instagram.com/doriane\\_nolwen](https://www.instagram.com/doriane_nolwen)  
[facebook.com/DorianeNolwen](https://www.facebook.com/DorianeNolwen)  
98 route de Chantilly à La Chapelle -en-serval  
**06 34 43 16 97**  
**doriane\_nolwen@hotmail.fr**





## Ours

Directeur de publication Daniel Dray  
Rédaction Conseillers municipaux et associations  
Mise en page Grégoire Dubourg  
Impression Roto Press Graphic,  
La Chapelle-en-Serval

Tiré à 1600 exemplaires sur papier recyclé PEFC

Vous avez des remarques ou des suggestions à propos de ce magazine ?

Envoyez-les par courriel à :  
[magazine@la-chapelle-en-serval.fr](mailto:magazine@la-chapelle-en-serval.fr)

ou par courrier à :  
Mairie de La Chapelle-en-Serval  
1200 rue de Paris  
60520 LA CHAPELLE-EN-SERVAL

## Mairie

1200 rue de Paris  
60520 LA CHAPELLE-EN-SERVAL  
03 44 54 60 29

lundi-vendredi: 10 h - 12 h, 15 h - 18 h  
samedi: 10 h - 12 h

Courriel [mairie@la-chapelle-en-serval.fr](mailto:mairie@la-chapelle-en-serval.fr)  
Site internet [la-chapelle-en-serval.fr](http://la-chapelle-en-serval.fr)  
Facebook [LaChapelleEnServal](https://www.facebook.com/LaChapelleEnServal)  
Twitter [ChapelleServal](https://twitter.com/ChapelleServal)

## Abonnement par courriel

Recevez « Les Nouvelles en Serval » par courriel dès leur sortie. Inscrivez-vous en envoyant un email à [magazine@la-chapelle-en-serval.fr](mailto:magazine@la-chapelle-en-serval.fr).